

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOLLOT

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2013

Le Lundi Trente Septembre Deux Mil Treize à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique dans la Salle du Conseil Municipal de la commune de DOLLOT sous la présidence de Madame Janine LACZAK, Maire.

Convocation adressée le 23 septembre 2013

Présents : Mesdames Annie BROUTART, Catherine BAUBAND, Janine LACZAK, Delphine SOREL,
Monsieur Jean-Jacques NOËL,

Absents excusés : Madame Christiane JONARD, représentée par Madame Annie BROUTART,
Monsieur Sébastien POISSON, représenté par Madame Catherine BAUBAND,
Monsieur Paul-Émile BRUNET

Absents non excusés : Madame Stéphanie DELARCHE,
Messieurs Claude BEZOUT, Dominique DEBEAUVAIT,

Les membres présents n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement, la séance a été levée à 20h15 et renvoyée au **lundi 7 octobre 2013 à 20h00 dans la Salle du Conseil Municipal** conformément à l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Janine LACZAK

